

# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023

### Note de présentation synthétique

En application de l'article 107 de la loi du 07 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif 2023 de la ville aura pour but la poursuite de l'amélioration du cadre de vie des cretoises et cretois tout en répondant aux objectifs suivants :

- la stabilité des taux d'imposition,
- la poursuite du désendettement de la collectivité,
- la maîtrise et la rationalisation des charges de fonctionnement,
- le respect des engagements.

Le budget primitif du budget général de la commune, qui sera soumis au vote du Conseil, s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- ✓ section de fonctionnement : 9 731 500 €
- ✓ section d'investissement : 3 310 700 €

◆ **Section de fonctionnement**

Vue d'ensemble – Section de Fonctionnement RECETTES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BS + DM 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023
013	Atténuations de charges	30 000	68 800	98 800	60 000
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 100	7 500	15 600	16 000
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	380 900	0	380 900	430 000
73	Impôts et taxes	6 394 500	194 230	6 588 730	6 949 500
74	Dotations et participations	2 138 000	420 842	2 558 842	2 192 500
75	Autres produits de gestion courante	67 400	0	67 400	66 500
76	Produits financiers	1 000	0	1 000	2 000
77	Produits exceptionnels	15 000	0	15 000	15 000
002	Résultat de fonctionnement reporté	0	23 133	23 133	0
		<b>9 034 900</b>	<b>714 505</b>	<b>9 749 405</b>	<b>9 731 500</b>

- Les produits des services et du domaine (chapitre 70) sont en hausse de 12,89 % par rapport à 2022 en raison de la prise en compte des recettes du service Éducation (Accueil périscolaire le matin et le soir ainsi que le temps d'étude).

- Au total, le montant des recettes prévues au chapitre 73 des impôts et taxes est de 6 949 500 €.

Les taux d'imposition étant inchangés pour la 27<sup>ème</sup> année consécutive, la hausse prévisible des recettes de la fiscalité directe (+ 5,47 %) est liée à l'augmentation dynamique des bases de taxes foncières bâties et non bâties.

Le montant du produit de fiscalité locale est budgétisé pour la somme de 4 790 000 €.

Les produits attendus de taxe sur l'électricité (185 000 €) et du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC : 75 000 €) ont été ajustés de manière prudente au regard des recettes enregistrées sur 2022.

La taxe additionnelle aux droits de mutation (400 000 €) a été revue à la hausse (+ 5,26 %) compte tenu du niveau d'encaissement de cette taxe en 2022.

- Les dotations, subventions et participations prévisionnelles (chapitre 74) sont en baisse de 14,32 % par rapport à 2022 en raison de la suppression de la compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation. Le montant total des recettes comptabilisées à ce chapitre est de 2 192 500 €.

Le produit de la DGF (dotation forfaitaire) a été budgétisé à hauteur de 680 000 € qui est équivalent au montant effectivement constaté en 2022.

Le montant attendu pour la dotation de solidarité rurale s'élève à 1 050 000 €.

La dotation nationale de péréquation a été inscrite pour un montant quasiment identique à celui de 2022.

- Les produits de gestion courante (revenus des immeubles, redevances versées par les délégataires de la Tour et des Foires et marchés) ont été estimés à 66 500 €. Ce montant est en diminution de 1,33 % par rapport à la prévision 2022.

#### Vue d'ensemble – Section de Fonctionnement DÉPENSES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BS + DM 2022	Crédits ouverts 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	2 037 950	336 995	2 374 945	2 442 550
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 173 800	96 200	4 270 000	4 782 500
014	Atténuations de produits	430 500	0	430 500	425 500
023	Virement à la section d'investissement	200 000	104 200	304 200	170 700
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	260 200	15 600	275 800	291 200
65	Autres charges de gestion courante	1 652 750	192 795	1 845 545	1 338 100
66	Charges financières	182 000	0	182 000	187 000
67	Charges exceptionnelles	27 700	9 715	37 415	26 950
68	Dotations provisions semi-budgétaire	0	29 000	29 000	67 000
022	Dépenses imprévues	70 000	-70 000	0	0
		<b>9 034 900</b>	<b>714 505</b>	<b>9 749 405</b>	<b>9 731 500</b>

- Les charges à caractère général (chapitre 011) augmentent par rapport aux prévisions budgétaires 2022 (+ 2,85 %) en raison de la prise en compte de la hausse du coût de l'énergie ;

- Les charges de personnel (chapitre 012) :

Ce poste de dépenses est fortement impacté par deux éléments qu'il convient de souligner, à savoir ;

- le transfert de personnel du CCAS vers le service Éducation représentant une masse salariale de 352 700 €.

- l'effet sur une année complète de la hausse du point d'indice intervenue en juillet dernier,

Cette projection de masse salariale a aussi pris en compte une évolution de 2 % du glissement vieillesse technicité (GVT) du personnel municipal et des besoins en recrutement (ponctuels ou plus durables).

Ce chapitre de dépenses fait ainsi apparaître une augmentation de 12,00 % par rapport aux prévisions budgétaires 2022.

- Les charges de gestion courante (chapitre 65) qui diminuent de 27,50 % en raison du réajustement de la subvention versées au CCAS compte-tenu du transfert du service Périscolaire.

Le soutien aux associations est maintenu au même niveau de 2022 avec une enveloppe budgétaire de 210 000 €.

- Des charges financières (chapitre 66) dont l'évolution est contenue (+ 2,75 %).

- Le virement à la section d'investissement (chapitre 023) s'élève à 170 700 €.

#### ◆ Section d'investissement

##### Vue d'ensemble – Section d'Investissement RECETTES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000	170 700
024	Produits des cessions d'immobilisations	459 500	325 500
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	260 200	291 200
10	Dotations, fonds divers et réserves	370 000	478 600
13	Subventions d'investissement	1 116 000	1 144 700
16	Emprunts et dettes assimilées	850 000	900 000
		<b>3 255 700</b>	<b>3 310 700</b>

- Les dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10) ont été prévues pour la somme totale de 478 600 €. Ce chapitre inclut les recettes de FCTVA (318 600 €) et de taxe d'aménagement (160 000 €).

- Le montant prévisionnel des subventions attendues (chapitre 13) s'élève à 1 144 700 €.

- Pour 2023, le recours à l'emprunt (chapitre 16) est envisagé à un montant de 900 000 €, il reste inscrit à un niveau inférieur au remboursement de l'annuité en capital. La commune poursuit son désendettement à hauteur de 350 000 € sur 2023.

- Le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) qui correspond à l'autofinancement est de 170 700 €.

Vue d'ensemble – Section d'Investissement DÉPENSES

<b>Imp</b>	<b>LIBELLE IMPUTATION</b>	<b>BP 2022</b>	<b>BP 2023</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 100	16 000
16	Remboursements d'emprunts et de dettes	1 121 000	1 255 000
20	Immobilisations incorporelles	79 000	85 200
204	Subventions d'équipement versées	30 000	20 000
21	Immobilisations corporelles	183 000	244 500
23	Immobilisations en cours	1 834 600	1 690 000
		<b>3 255 700</b>	<b>3 310 700</b>

Le montant des dépenses d'équipement s'élève à 2 039 700 € contre 2 126 600 € au budget primitif 2022.

Le niveau des investissements, en 2023, restera donc ambitieux, avec un montant d'investissement conséquent, réparti comme suit :

1°) Pour l'amélioration du Cadre de Vie :

- l'Aménagement du Quartier de la Gare pour apaiser le quartier, sécuriser les déplacements et requalifier cet espace (1 000 000 €),
- la création d'un sentier le long de la Drôme afin de favoriser la biodiversité et l'accessibilité (250 000 €),
- l'entretien, la création de voies communales et notamment dans le Centre Ancien (200 000 €),

2°) Pour le Développement Durable :

- la rénovation énergétique des bâtiments à la lumière du SDIE (Schéma directeur immobilier énergétique) pour 100 000 €,
- la réalisation de 2 études de faisabilité relatives à la création de 2 réseaux de chaleur pour les secteurs Dumont et Soubeyran pour un coût global de 12 000 €.

3°) Pour les habitants :

- une étude sur la création d'une salle de restauration scolaire à l'école Anne Pierjean,
- des travaux de création d'une cuisine au CCAS dans le cadre d'un projet avec les habitants (coût de l'opération estimé à 50 000 €).

## Les budgets annexes de la commune

Le Budget Annexe de l'eau

### ◆ Section d'exploitation

Vue d'ensemble – Section d'exploitation DÉPENSES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
023	Virement à la section d'investissement	225 600	222 500
011	Charges à caractère général	11 500	11 500
012	Charges de personnel	15 000	15 000
65	Autres charges de gestion courante	5 500	5 500
66	Charges financières	70 000	70 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	223 500	225 000
		551 100	549 500

- Virement à la section d'investissement (Chapitre 023) : 222 500 € en baisse de -1,37 % par rapport au BP 2022
- Charges à caractère général (Chapitre 011) : 11 500 € montant identique à celui du BP 2022
- Charges de personnel (Chapitre 012) : 15 000 € montant identique à celui du BP 2022
- Autres charges de gestion courante (Chapitre 65) : 5 500 € montant identique à celui du BP 2022
- Charges financières (Chapitre 66) : 70 000 € montant identique à celui du BP 2022
- Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 042) : 225 000 € montant en hausse de 0,67 % par rapport au BP 2022

Vue d'ensemble – Section d'exploitation RECETTES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
70	Ventes produits fabriqués, prestation de service	542 000	540 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 100	9 500
		551 100	549 500

- Ventes aux abonnés, prestations de service (Chapitre 70) : 540 000 € montant en baisse de 0,37 % par rapport au BP 2022.
- Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 042) : 9 500 € montant en hausse de 4,39 % par rapport au BP 2022

◆ Section d'investissement

Vue d'ensemble – Section d'investissement DÉPENSES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 100	9 500
16	Emprunts et dettes assimilées	125 000	125 000
23	Immobilisations en cours	340 000	328 000
		474 100	462 500

- Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 040) : 9 500 € montant en hausse de 4,39 % par rapport au BP 2022

- Emprunts et dettes assimilées (Chapitre 16) : 125 000 € montant identique à celui du BP 2022

- Immobilisations en cours, travaux (Chapitre 23) : 328 000 € montant en baisse de 3,52 % par rapport au BP 2022

Les travaux budgétisés en 2023 sont notamment les suivants :

- 150 000 € pour le remplacement des branchements en plomb,
- 45 000 € pour des travaux courants d'entretien et de rénovation du réseau.

Vue d'ensemble – Section d'investissement RECETTES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
021	Virement de la section de fonctionnement	225 600	222 500
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	223 500	225 000
13	Subventions d'investissement	25 000	15 000
		474 100	462 500

- Virement de la section de fonctionnement (Chapitre 021) : 222 500 € montant en baisse de 1,37 % par rapport au BP 2022

- Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 040) : 225 000 € montant en hausse 0,67 % par rapport au BP 2022

- Subventions d'investissement (Chapitre 13) : 15 000 € demandé auprès de l'État au titre de la DETR

Le Budget Annexe de l'assainissement

◆ **Section d'exploitation**

Vue d'ensemble – Section d'exploitation DÉPENSES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
023	Virement a la section d'investissement	224 750	171 500
011	Charges a caractère général	28 750	27 500
012	Charges de personnel	15 000	15 000
66	Charges financières	2 000	5 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 000	116 000
		375 500	335 000

- Virement à la section d'investissement (Chapitre 023) : 171 500 € montant en baisse de 23,69 % par rapport au BP 2022

- Charges à caractère général (Chapitre 011) : 27 500 € montant en baisse de 4,34 % par rapport au BP 2022

- Charges de personnel (Chapitre 012) : 15 000 € montant identique à celui du BP 2022

- Charges financières (Chapitre 66) : 5 000 € montant en hausse par rapport au BP 2022

- Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 042) : 116 000 € montant en hausse de 10,48 % par rapport à celui du BP 2022

Vue d'ensemble – Section d'exploitation RECETTES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises	366 500	323 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000	12 000
		375 500	335 000

- Ventes aux abonnés, prestations de service (Chapitre 70) : 323 000 € montant en baisse de 11,87 % par rapport au BP 2022.

- Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 042) : 12 000 € montant en hausse de 33,33 % par rapport au BP 2022

◆ **Section d'investissement**

Vue d'ensemble – Section d'investissement DÉPENSES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 000	12 000
16	Emprunts et dettes assimilés	12 000	18 000
20	Immobilisations incorporelles	10 000	0
23	Immobilisations en cours	1 298 750	1 767 500
		1 329 750	1 797 500

- Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 040): 12 000 €
- Emprunts et dettes assimilées (Chapitre 16): 18 000 € inscription budgétaire prenant en compte l'emprunt mobilisé en 2022
- Immobilisations en cours, travaux (Chapitre 23): 1 767 500 € montant en hausse de 36,10 % par rapport au BP 2022

Les travaux budgétisés en 2023 vont permettre de poursuivre la rénovation du réseau d'assainissement.

Vue d'ensemble – Section d'investissement RECETTES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
021	Virement de la section de fonctionnement	224 750	171 500
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	105 000	116 000
13	Subventions d'investissements	800 000	1 210 000
16	Emprunts et dettes assimilés	200 000	300 000
		1 329 750	1 797 500

- Virement de la section de fonctionnement (Chapitre 021): 171 500 €
- Opérations d'ordre de transferts entre sections (Chapitre 040): 116 000 €
- Subventions d'investissement (Chapitre 13): 1 210 000 € montant en hausse de 51,25 % par rapport au BP 2022
- Emprunts et dettes assimilées (Chapitre 16): 300 000 €

Le Budget Annexe Transport

◆ **Section d'exploitation**

Vue d'ensemble – Section d'exploitation DÉPENSES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	9 800	5 000
012	Charges de personnel	11 500	12 000
		21 300	17 000

- Charges à caractère général (Chapitre 011) : 5 000 €

- Charges de personnel (Chapitre 012) : 12 000 €

Vue d'ensemble – Section d'exploitation RECETTES

Imp	LIBELLE IMPUTATION	BP 2022	BP 2023
70	Ventes produits fabriqués, prestation de service	2 700	2 000
74	Subventions d'exploitation	10 650	10 000
77	Produits exceptionnels	7 950	5 000
		21 300	17 000

- Ventes titres de transport (Chapitre 70) : 2 000 €

- Subventions d'exploitation (Chapitre 74) : 10 000 €

- Subvention d'équilibre versée par la Commune (Chapitre 77) : 5 000 €